



**Projet d'établissement
2014-2017**

COLLEGE ETIENNE DE FLACOURT Ville : TULEAR

**« AU SERVICE DE LA REUSSITE DES ELEVES
DANS UN ETABLISSEMENT OUVERT SUR LE MONDE »**

Ministère de l'Éducation nationale

Directives nationales

***Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école (23 avril 2005)*
Établissement d'un socle commun de connaissances et de compétences (décret du 11 juillet 2006)**

Compétences visées

- **Maîtrise de la langue française**
- **Pratique d'une langue vivante étrangère**
- **Principaux éléments de mathématiques et culture scientifique et technologique**
- **Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication**
- **Culture humaniste**
- **Compétences sociales et civiques**
- **Autonomie et initiative**

Priorités pédagogiques de l'AEFE

- ***Ouverture du pays d'accueil***
- ***Enseignement des langues vivantes***
- ***Maîtrise du français langue seconde***
- **Travail sur le socle commun**

Priorités pédagogiques de la zone

- **Accueil des élèves non francophones**
- **Repérage et prise en charge de la difficulté des élèves**
- **Plurilinguisme**



PROJET D'ETABLISSEMENT 2014/2017

Contexte local :

Le collège Étienne de Flacourt est un établissement qui scolarise 256 élèves de la Petite Section de Maternelle à la classe de 3°. Il est situé au sud-ouest de Madagascar, dans une des régions les plus déshéritées du pays et a vocation à scolariser les élèves du grand sud. C'est un établissement conventionné, qui subit de fortes contraintes du fait de son isolement géographique, de la crise économique qui affecte l'industrie du tourisme et l'économie locale en général, et de l'origine socio-économique des familles (73% des parents français sont boursiers et parmi eux, 45% n'ont pas d'activité reconnue).

Ces différents éléments ont entraîné une baisse des effectifs depuis 6 ans avec une accélération de leur chute depuis 2 ans (-120 élèves).

Dans ce contexte très fragile, des choix douloureux ont été faits avec la suppression de plusieurs postes de résidents (4 en 2 ans) et différentes décisions financières ont dû être prises dont certaines ont concerné les personnels recrutés locaux.

Pour autant, le collège continue de jouir d'une bonne réputation sur la ville de Tuléar grâce à la qualité de son enseignement, à son implication à destination d'établissements scolaires malgaches ainsi que de l'Université, ainsi qu'à un travail de coopération avec d'autres institutions françaises (Alliance française, Consulat...) dans le but de continuer à promouvoir la langue et la culture française et de faire de la francophonie un lien entre tous les acteurs scolaires, culturels et sportifs de la ville.

Dès lors, ce nouveau projet d'établissement s'inscrit dans la continuité de ces différentes thématiques. Il s'appuie également sur le nouveau P.O.S de l'Agence et de ses priorités ainsi que sur les projets de zone de façon à être en adéquation avec les autres établissements du Réseau.

Bilan projet d'établissement 2010/2013 :

Trois axes constituaient les objectifs du projet :

- 1) Construire la réussite des élèves dans les domaines des apprentissages et des savoirs fondamentaux.
- 2) Mieux vivre son école.
- 3) Ancrer l'établissement dans son environnement.

Résultats attendus :

L'objectif de ces trois axes répondait aux problématiques du POS et du projet de zone. Dans l'ensemble, les résultats ont été satisfaisants en termes de réalisations des actions prévues.

L'établissement a obtenu de bons résultats au DNB. Les actions d'un « mieux vivre » au collège confirment que dans l'ensemble la communauté éducative s'est appropriée positivement le collège. Enfin, des actions tournées sur l'extérieur ont contribué à la bonne image de l'établissement sur la ville.

Résultats produits :

ACTIVITES	EXECUTION	BILAN/EFFETS PRODUITS
OBJECTIF 1 : Construire la réussite des élèves		
Développer les liaisons inter cycles	Partielle	La dynamique de liaison entre les cycles est amorcée mais doit être poursuivie dans les années à venir. La mise en place du futur cycle 3 et de l'école du socle au sein du collège devrait amorcer un véritable travail inter-degrés. Par ailleurs, il faudra maintenir certaines actions fédératrices comme le journal du collège en intégrant le plurilinguisme.
Favoriser la maîtrise de la langue française	OUI	Les enseignants ont pris conscience de la nécessité d'une meilleure prise en charge des élèves peu ou non francophones. L'ensemble de l'équipe s'est investi autour de cette problématique.
Faire de l'évaluation un outil d'anticipation et de remédiation (CE1/CM2)	OUI	Les résultats des évaluations, s'ils ont été utilisés individuellement par les enseignants dans leurs classes, n'ont pas fait l'objet d'une réflexion commune et ne servent pas d'outil de pilotage dans l'établissement. L'établissement dispose néanmoins d'autres indicateurs (évaluations des enseignants, ateliers de soutien) utiles à la remédiation.
Prendre en charge des élèves en grande difficulté	OUI	Les élèves en difficulté disposent d'un encadrement personnalisé adapté. L'APE dégage des moyens en personnel y compris à l'internat.
Organiser plus efficacement la formation continue des personnels	OUI	L'établissement a favorisé au maximum la formation des personnels tant à l'interne (cours de français, secourisme) qu'à l'externe (nombreux stages du PRF)
Développer l'enseignement des langues étrangères	OUI	Les élèves bénéficient de cours d'anglais dès le CP et de cours de malgache conformément aux IO. Mise en place de la classe bilingue espagnol/anglais en 6° Création d'un pôle langues.
Objectif 2 : Mieux vivre son école		
Développer les activités périscolaires	OUI	Depuis septembre 2009, le collège dispose d'un Foyer Socio Educatif (FSE) qui permet l'organisation d'un nombre très important d'activités sportives et culturelles dans l'établissement et à l'internat. Environ 80% y sont inscrits
Mettre en valeur l'école et ses espaces.	OUI	Des travaux d'aménagement des espaces ont été réalisés : atelier jardin, espace mini-ferme. En plus de la mise en valeur programmée, le collège devra replanter harmonieusement des arbres suite au passage du cyclone.
Mise en place d'un CESC	OUI	Le CESC a été créé cette année avec la mise en place de premières actions concernant les relations affectives entre les adolescents, puis une politique de prévention dans les

		classes par l'infirmière. Il faudra poursuivre ces actions avec si possible l'implication de toute la communauté éducative.
Faire de l'internat un pôle d'insertion et de réussite.	OUI	Des personnels interviennent bénévolement en soirée (contes, cinéma) pour participer à l'animation de l'internat. Les internes ont participé à un voyage scolaire. Cela a permis de développer un esprit de cohésion et d'entraide entre les élèves.
ACTIVITES	EXECUTION	BILAN/EFFETS PRODUITS
Objectif 3 : Ancrer l'établissement dans son environnement.		
Favoriser les sorties et les voyages scolaires	OUI	De nombreuses actions sont entreprises en ce sens tant dans le primaire que dans le secondaire malgré l'isolement géographique de l'établissement, ce qui limite les possibilités de déplacement. Ces actions sont portées principalement sur la découverte du milieu, le respect de l'environnement et l'ouverture sur le pays d'accueil.
Inscrire l'établissement dans le développement durable.	PARTIELLE	Création d'une mini-ferme écologique dans l'enceinte du collège. Mais ce projet est à ce jour un échec par manque d'implication de collègues.
Ouvrir l'établissement sur son environnement (partenariats éducatifs et culturels)	OUI	Il existe de nombreux projets communs avec l'Alliance française et des établissements malgaches de la ville (carnaval, fête de la musique...)

Conclusion :

Le projet 2010/2013, inspiré par les orientations fixées par le MEN et l'AEFE, a été principalement un outil rassemblant de nombreuses initiatives portées par les enseignants et soutenues par le comité de gestion de l'APE.

Il lui a manqué cette indispensable vision prospective et le fait d'être un véritable outil de pilotage au service du développement de l'établissement. L'absence d'évaluations et d'indicateurs à plusieurs étapes de ce projet a « freiné » certains projets (mini-ferme,...)

Néanmoins, les personnels et les parents, dans des conditions parfois difficiles, ont continué à mettre en œuvre des activités pour le plus grand bénéfice des élèves et du collège.

Le futur projet s'attachera à pérenniser et à valoriser les réussites enregistrées jusqu'alors.

Les équipes de l'établissement ainsi que les parents sont d'ores et déjà mobilisés pour déterminer les futurs axes prioritaires. Les équipes ont travaillé sur le nouveau projet qui sera effectif à la rentrée prochaine (2014).

PROJET D'ETABLISSEMENT 2014/2017

A : Diagnostic

A la prochaine rentrée, le collège devrait pour la première fois depuis de nombreuses années stabiliser ses effectifs.

En effet, les prévisions font apparaître une baisse d'environ 10/12 élèves. Cela traduit la nouvelle dynamique mise en place depuis décembre dernier, avec un travail pédagogique et éducatif de qualité et des projets relatifs à la communication tant locale que nationale qui ont permis un regard nouveau et positif sur le collège.

Année scolaire	Effectifs collège	différence
2007.2008	441	
2008.2009	419	- 22
2009.2010	402	-17
2010.2011	387	-15
2011.2012	381	-6
2012.2013	346	-35
2013.2014	257	-90
2014.2015	251 (au 30 juin)	-6

Il devrait donc accueillir environ 240 élèves répartis en 12 classes de la petite section de maternelle à la classe de 3°.

- Maternelle : 2 classes avec une moyenne de 24 élèves par classe
- Elémentaire : 4 classes avec une moyenne de 22 élèves par classe
- Secondaire : 6 classes avec une moyenne de 22 élèves par classe

Par ailleurs, l'établissement offre une structure pédagogique variée et attractive. Outre les formations classiques en collège, il possède :

- une classe bilingue anglais/espagnol dès la 6°
- une classe théâtre

L'ensemble de ces dispositifs fait que le collège jouit d'une bonne réputation sur la ville de Tuléar.

Sur le plan géographique, l'établissement se situe dans un endroit stratégique sur Tuléar, à la fois proche du centre et dans un quartier calme et agréable. Cette situation en fait un établissement calme et aéré.

Sur le plan administratif, l'établissement est conventionné, avec un Comité de Gestion qui accorde une grande confiance à l'AEFE et aux différents Chefs d'Etablissement qui ont travaillé au collège.

L'équipe enseignante est stable et plutôt satisfaite de travailler dans cet environnement. Le taux de résidents est de 50% sur l'ensemble de l'école primaire (3 résidents/6 classes), avec un enseignant résident par cycle. Dans le secondaire, en plus des recrutés locaux, il y a deux résidents et une expatriée de Lettres.

L'équipe Vie Scolaire est bien engagée dans ses missions et s'investit également sur des clubs et des projets.

Par ailleurs, le climat du collège est serein entre les élèves. Les relations avec les familles sont satisfaisantes et suivies, même si on peut regretter leur faible implication au niveau pédagogique ou de la vie du collège.

Enfin, le travail avec les partenaires extérieurs est fréquent et surtout d'une très grande qualité.

Dès lors, malgré un contexte « établissement » plutôt favorable à plusieurs niveaux (pédagogique, scolaire, éducatif), le collège doit mettre en place une nouvelle politique afin d'améliorer la scolarité de **tous** les élèves. En effet, les élèves arrivant « fragiles » au collège en début ou en cours de scolarité ont réellement du mal à combler leurs lacunes.

Pour autant, l'établissement possède des réels points d'appui qui devraient permettre aux équipes de se mobiliser autour de projets visant la réussite des élèves fragiles et améliorer les compétences et le niveau des élèves qui obtiennent déjà d'excellents résultats.

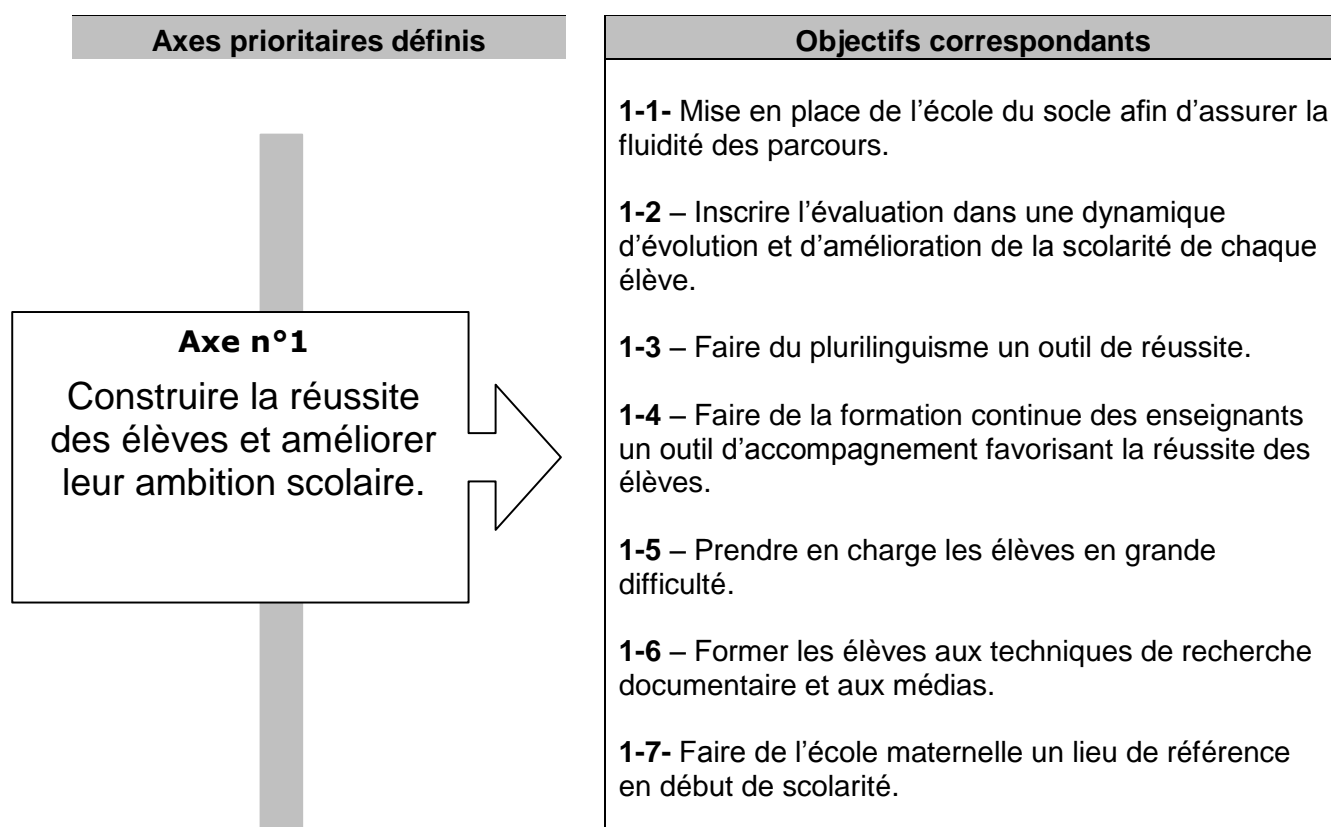
B : Stratégie établissement

Fournir à chaque élève les moyens de sa réussite et favoriser l'ouverture d'esprit dans la diversité des approches, linguistiques, culturelles, pédagogiques et éducatives.

En conclusion, ce nouveau projet d'établissement doit devenir un véritable outil de pilotage pour la direction et de référence pour toute la communauté éducative.

Ainsi, il permettra une meilleure communication interne et externe et favorisera une évaluation et une régulation du travail engagé.

PROJET 2014 -2017 : AU SERVICE DE LA REUSSITE DES ELEVES DANS UN ETABLISSEMENT OUVERT SUR LE MONDE



Objectifs correspondants

Axe n°2

Permettre aux élèves de comprendre la complexité du monde qui les entoure et développer chez eux une attitude responsable et citoyenne.

2-1-Développer des activités péri scolaires.

2-2 – Poursuivre la mise en place du CESC.

2-3- Construire une éducation concertée avec les familles.

2-4 – Faire de l'internat un pôle d'insertion et de réussite.

3-1 –Développer la sensibilité artistique et culturelle sur l'ensemble de la scolarité.

3-2 – Faire du collège un lieu culturel ouvert sur le pays d'accueil

3-3 –Maintenir un lien entre les différentes générations d'élèves du collège.

3-4 - Améliorer la communication avec les parents, les établissements malgaches, ceux du réseau AEFÉ, les autres partenaires.

Axe n°3

La culture et la communication comme vecteur d'épanouissement des élèves et outil d'ouverture sur le pays

Actions prévues axe 1

1.1 mise en place école du socle

- Mise en place d'un conseil pédagogique inter-degrés et d'un conseil école-collège.

- Création d'un livret de compétences unique du primaire à la 3°.

- Définir la liaison pédagogique dans le futur cycle 3.

- Mise en place de projets partagés entre 1° et 2° degrés : Carnaval, olympiades, semaine de la presse, semaine de la francophonie, grande lessive...

-Mise en place d'un parcours scientifique sur l'ensemble de la scolarité.

- Réunir les productions d'élèves du primaire et du secondaire au sein d'une revue littéraire et/ou du journal scolaire.

Evaluations/indicateurs prévus

-nombre de réunions

-nombre d'élèves validant le socle aux différents paliers.

-nombre d'actions

-nombre de projets

-nombre d'interventions des enseignants de sciences au primaire.

-nombre d'élèves participant

-nombre de parutions

- Harmoniser les dispositifs d'APC du primaire et d'ATP du secondaire sous forme de groupes de compétences afin d'individualiser et de mieux appréhender la difficulté scolaire, de créer un échange inter-cycles pour les enseignants et les élèves, de permettre le partage de projets ponctuels autour d'une compétence, d'une APP, d'une œuvre.
- Alignement des EDT pour former des groupes de compétences entre CM2 et 6°.

- Echanges et harmonisation des pratiques et élaboration de supports pédagogiques communs entre enseignants du primaire et du secondaire.
 - Observations en classe.
 - Co-animation de séances dans le futur cycle 3.

1.2 Inscrire l'évaluation dans une dynamique d'évolution et d'amélioration de la scolarité de chaque élève.

- Généraliser les évaluations de début d'année et de fin de chaque période afin de mieux appréhender la difficulté scolaire d'une manière individuelle.
- Mise en place d'une banque d'outils de remédiation « armoire pédagogique ».
- Poursuivre les examens « blancs » destinés à préparer le DNB et créer des devoirs communs sur tous les niveaux.
- Création d'une heure de remédiation en français pour tous les élèves de 5°.

1.3 – Faire du plurilinguisme un outil de réussite.

- Valoriser les pratiques plurilingues qui relient les langues « vivantes » entre elles.
- Pratiquer des séances de comparaison des langues en cycle 2 et cycle 3
- Mettre en place des séances de cinéma en V.O
- Poursuivre l'initiation à la langue chinoise au collège
- Introduire au maximum le plurilinguisme dans les projets du collège : olympiade, carnaval, journal, théâtre....
- Mettre en place dans les centres documentaires (BCD et CDI) des « journées » des langues.
- Création d'un classeur « langues du monde »
 - documents plurilingues, fiches activités à destination des élèves et des enseignants.
- Favoriser un affichage plurilingue dans les classes.

- Validation du socle.
- Nombre d'actions cycle 3 (défi grammaire, élaboration de cartes heuristiques communes, travaux autour d'un thème, un album, un roman commun...)

- Nombre d'interventions d'enseignants dans une démarche inter-degrés.

- Evolution des résultats.
- Analyse de la progression des élèves.
- Nombre d'utilisateurs.
- Taux de réussite au DNB
- Nombre de devoirs communs réalisés.
- Analyse des résultats des élèves.

- Validation de la compétence 4 du socle.
- Nombre de séances.
- Nombre de films diffusés.
- Nombre d'élèves inscrit dans cette option.
- Nombre de projets mis en place dans une approche plurilingues.
- Nombre de « journées ».
- Suivi de l'utilisation de ce classeur de classe en classe. Enrichissement.

<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un arbre « polyglotte » avec des fleurs qui symbolisent les différentes langues enseignées au collège. - Relance du pôle langues sur l'ensemble de la scolarité d'un élève (CP/3°) 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de mots acquis par les élèves. Implication des élèves dans sa réalisation. - Validation de la compétence 4 du socle. - Nombre de réunions et d'actions/projets
<p>1-4 – Faire de la formation continue des enseignants un outil d'accompagnement à la réussite des élèves.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les stages de formation continue. - Faire de la « démultiplication » un outil collectif d'amélioration des pratiques. - Relancer une formation continue en interne. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions de formations - Nombre de séances de démultiplication. - Nombre de stages internes.
<p>1-5–Prendre en charge des élèves en grande difficulté</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des moments de classe adaptés à des groupes de remédiation et d'un travail sur la méthodologie sur tous les niveaux du collège. - Faire des APC un outil de remédiation pour les élèves en difficulté. - Faire des PPRE un outil d'accompagnement pour (re)donner confiance à un élèves tant au primaire qu'au secondaire et permettre une meilleure individualisation des parcours. - Poursuivre le travail sur l'éducation à l'orientation au collège à partir du PDMF dès la classe de 6° pour accompagner des orientations « positives » à la fin du collège. - Maintenir la cellule de veille qui propose un regard collectif sur certains élèves en grande difficulté. - Poursuivre l'aide apportée aux élèves « dys » avec l'outil interne PPCD. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de séances consacrées à cette thématique. - Nombre d'élèves qui participent aux APC sur l'ensemble du primaire et évaluation des progrès constatés. - Nombre de PPRE mis en place, les progrès notables en découlant - Nombre d'élèves qui obtiennent leur 1° vœu d'orientation à la fin du collège. - Nombre d'élèves proposés. - Nombre d'élèves rencontrés et analyse de l'évolution des résultats.
<p>1-6– Faire des centres de documentation (BCD et CDI) des lieux de Formation des élèves aux techniques de recherche documentaire et aux médias.</p> <p>BCD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dès la maternelle favoriser la découverte du livre chez l'enfant à partir d'un travail sur la couverture d'un ouvrage (titre, auteur, éditeur), sur les genres d'ouvrages et les types d'écrits - Travail sur l'imaginaire après la lecture d'un résumé 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de séances sur ces thèmes. - Nombre de séances sur ce thème.

ou d'une illustration

- Favoriser un travail de lecture en réseau sur un thème donné.
- Rallye lecture en lien avec la classe.
- Travail sur l'autonomie au sein de la BCD, lire, ranger...
- Favoriser l'emprunt de livres

CDI

- Travaux et projets sur le thème : lire/écrire/dire pour le futur cycle 3.
 - Exposition de documents.
 - Favoriser les débats littéraires sur les livres lus pendant l'année.
 - Création d'un imagier et d'un conte.
- Travail sur l'orientation à partir du PDMF du collège.
- Projet ATP (6°) : devenir lecteur au collège, avec la création d'un comité de lecture et d'un journal du lecteur.
- Dans le cadre de la citoyenneté, développer une éducation aux médias (semaine de la presse, printemps des poètes...).

1-7 Faire de la maternelle un lieu de référence en début de scolarité

- Développer les activités langagières.
- Rénovation des espaces et du mobilier.
 - Investissement collège + subvention AEFE.
- Travail sur autonomie et la communication.
- Eveil artistique à partir de son environnement (dans les IO c'est agir sur son environnement) et du patrimoine local.
- Travail sur la prévention de la difficulté scolaire.
- Travail sur l'imprégnation d'une langue vivante étrangère.
 - Demi-journées à thèmes
 - Activités ludiques en anglais

- Nombre d'élèves « autonomes »
- Nombre de séances sur la lecture en réseau.
- Résultats aux rallyes Lecture.
- Nombre de livres empruntés.
- Nombre d'élèves qui participent aux actions.
- Nombre de livres lus.
- Validation des items du socle.
- Nombre de séances
- Nombre d'élèves qui viennent de leur propre initiative au CDI.
- Nombre de classes et/ou d'élèves qui participent au projet.
- Validation des items du socle

- Nombre d'activités proposées (FLE..)
- Questionnaire de satisfaction à destination des parents.
- Nombre d'actions
- Nombre d'élèves rencontrés.
- Nombres de mots/expressions retenus

Actions prévues axe 2

2-1-Développer des activités péri scolaires.

- Permettre un meilleur épanouissement des élèves à travers la pratique d'activités sportives, culturelles et artistiques.
- Maintenir le travail en complémentarité et en partenariat avec les différents intervenants internes et externes : FSE, Alliance Française....
- Maintenir et développer les projets de sorties pédagogiques avec ou sans nuitées.

2-2 – Poursuite de la mise en place du CESC

- Politique de prévention des risques et des addictions, et promotion de l'hygiène et de la santé.
 - Travail sur hygiène bucco-dentaire.
 - Information sur la puberté.
 - Information sur les relations affectives.
 - Prévention des conduites addictives (drogue, alcool, tabac).
- Travail sur la lutte contre les discriminations.
- Initiation au goût et à l'équilibre alimentaire : projet goûter collectif en maternelle, semaine du goût (primaire, secondaire)
- Élections de délégués de classes. (à partir de la GS) et formation.
- Participation des délégués à la vie de l'établissement.
- Création d'un projet Vie Scolaire.
 - Faire de ce projet un véritable outil de référence pour toute la communauté éducative : missions, lois, activités, référentiels.

Evaluations prévues

- Nombre d'élèves inscrits dans les clubs
- Nombre d'activités proposées.
- Nombre de sorties
- Nombre d'élèves concernés

- Nombre d'élèves vus par l'infirmière.
- Nombre d'élèves qui se rendent au planning familial.
- Mobilisation d'élèves sur des projets en lien avec le thème (droit des femmes, injustice...)
- Modification des habitudes alimentaires (choix des élèves à la buvette)
- Validation des items du socle (compétences 6 et 7)
- Nombre d'élèves se présentant aux élections.
- Nombre de réunions de la conférence des délégués
- Reconnaissance du rôle de la Vie Scolaire au sein de tout l'établissement (primaire + secondaire)

2-3- Construire une éducation concertée avec les familles.

- Favoriser l'intégration de chaque nouvel élève par une rencontre individuelle avec la famille par le principal ou un représentant de l'établissement afin d'expliquer le fonctionnement du collège et les enjeux de la scolarité.

- Proposer aux familles des activités éducatives, artistiques et culturelles hors du temps scolaire afin de leur permettre de s'approprier l'établissement et porter un autre regard sur l'école.

- Proposer des actions d'alphabétisation ou de lutte contre l'illettrisme, une familiarisation avec l'outil informatique, des ateliers théâtre...

- Création d'une association de parents d'élèves.

- Poursuivre la formation mise en place cette année en direction des parents délégués aux conseils de classes et l'étendre aux parents du primaire.

- Faire du socle commun un outil de communication entre les familles et l'établissement afin d'accompagner la scolarité de leur enfant.

- Pérenniser les réunions parents-professeurs destinées à entretenir un dialogue entre les familles et l'établissement.

2-4 – Faire de l'internat un pôle d'insertion et de réussite.

- Remettre en place l'aide aux devoirs en favorisant la venue d'enseignants comme appui aux surveillants.

- Maintenir les projets sociaux-éducatifs favorisant un esprit de cohésion entre les élèves.

- Permettre aux élèves de l'Internat de participer à un voyage scolaire en collaboration éventuelle avec le FSE.

- Cinéma à l'internat : poursuivre une projection par semaine (film, documentaire, film d'animation, film en VO)

- Pourcentage de rencontre concernant les nouveaux élèves.

- Nombre d'activités proposées et nombre de familles participant.

- Nombre de projets proposés et de familles inscrites.

- Nombre de parents qui adhèrent.

- Nombre de parents proposant leur candidature.

- nombre de parents présents

- Nombre d'enseignants participant à l'aide, analyse des résultats des élèves.

- Nombre de projets.

- Nombre de sorties/voyages

- Nombre de séances de cinéma.

Actions prévues axe 3

3-1-Développer la sensibilité artistique et culturelle sur l'ensemble de la scolarité

- Création d'un passeport artistique élève de la maternelle à la fin du collège.
- Mise en place d'un mini-musée de l'Aloalo.
- Favoriser les demandes d'APP sur cette thématique.
- Création d'un mur d'expression en lien avec le programme d'arts plastiques/HDA

3-2-faire du collège un lieu culturel ouvert sur le pays d'accueil

- Création d'un musée « permanent » au sein de l'établissement à partir des productions des élèves.
- Favoriser les APP valorisant l'art et l'histoire malgache.
- Création d'une revue littéraire (graines d'artistes) qui promeut la langue française et le plurilinguisme sur Tuléar en faisant participer les établissements malgaches.
- Poursuivre la diffusion du journal du collège sur l'ensemble de la ville.

3-3 - Maintenir un lien entre les différentes générations d'élèves du collège.

- Création d'une association d'anciens élèves.
- Développer des projets maintenant du lien entre les élèves (moments festifs, éducatifs, humanitaires...).
- Mettre régulièrement à jour le site web du collège et le rendre agréable et pratique de façon à en faire un support de communication.

Evaluations prévues

- Nombre de créations par classes -items du socle.
- Nombre de visiteurs.
- Nombre d'APP proposées.
- Analyse des résultats à l'épreuve d'Histoire des Arts
- Validation des items du socle.

- Nombre d'expositions, d'œuvres et de classes participantes.
- Nombre de visiteurs
- Nombre d'APP proposées.
- Validation des items du socle
- Nombre de productions d'élèves des autres établissements partenaires.
- Nombre d'élèves participant à cette action.

- Nombre d'inscrits dans l'association
- Nombre de projets.
- Nombre de visiteurs du site

3-4 – Améliorer la communication avec les parents, les établissements malgaches, ceux du réseau AEFE, les autres partenaires.

- Continuer à valoriser le collège à travers les APP.
- Participation à la semaine de la francophonie.
- Faire adhérer les élèves à l'Alliance Française dans un objectif d'un meilleur partenariat.
- Développer une politique de coopération éducative (formation de formateurs/enseignants système éducatif national) : conventions avec l'Université de français de la ville afin de faciliter la formation des futurs enseignants de français.
- Poursuivre les actions en direction des établissements malgaches de la ville : carnaval, coupe de Noël, expo sciences, défi lectures, rallye-maths....

- Nombre d'APP proposées puis retenues.
- Nombre d'élèves qui participent aux différentes actions.
- Nombre d'élèves qui adhèrent à l'AF.
- Pourcentage d'étudiants qui participent au projet.
- Nombre d'établissements et d'élèves participant à nos différentes manifestations.

Avis du Conseil d'école

AVIS TRES FAVORABLE

Fait à TULEAR le 23 / 06 /14

Le Principal

AVIS DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

AVIS TRES FAVORABLE.

Fait à Tuléar le 30/06/2014

Le Principal